

Détails de la campagne - Dates : Du 15 septembre au 15 décembre, 2018 - les réclamations doivent être reçues au plus tard à 23 h 59 HNE le 30 janvier 2019. Pour tout achat au détail effectué chez un détaillant Toyo Tire autorisé participant par des Canadiens au Canada seulement. Achat minimum - 4 pneus neufs Toyo admissibles. Détails du rabais à : www.toyorebate.com. Contacts par courriel à info@toyorebate.com, ou par téléphone, 1-877-993-6999.

2 FAÇONS DE SOUMETTRE VOTRE RÉCLAMATION!

1. En ligne

Aller à : www.toyorebate.com
Inscrire vos informations (adresse, achat) en ligne. Vous êtes déjà client? Vos informations sur l'achat suffiront.



DOCUMENTS REQUIS :
Il suffit de télécharger une version électronique de votre facture.*
Numériser ou obtenir une version électronique du détaillant.

Terminer l'enregistrement.
C'est fait!
Ne pas poster de documents.

Date prévue de livraison 3 à 4 semaines

2. Par la poste

Remplir le formulaire de rabais.
Veuillez écrire clairement afin d'assurer une livraison rapide

DOCUMENTS REQUIS :
Mettre le formulaire rempli et la facture* du détaillant dans une enveloppe.



Poster les documents par courrier régulier ou Xpresspost de Postes Canada, ou par messagerie.
PROGRAMME RABAIS TOYO DU PRINTEMPS 2018,
a/s de 6601 KITIMAT Road
MISSISSAUGA ON L5N 4J4

Date prévue de livraison 6 à 8 semaines

*Toutes les demandes de rabais DOIVENT être accompagnées d'une copie lisible de la facture du détaillant (s'il vous plaît conserver l'original pour vos dossiers).

J'ai une inscription en ligne, mais je ne peux pas télécharger la facture. Entrez le numéro d'enregistrement ici et postez au centre de traitement avec votre facture. Si vous déjà êtes inscrit vous n'avez pas à remplir ce formulaire.

1	8	F					
---	---	---	--	--	--	--	--

Pour être admissible, la facture ou le reçu émis par le détaillant (reçu de carte de crédit non accepté) doit comporter des renseignements détaillés : modèle du pneu, taille de jante, numéro de facture, prix de vente, nom et adresse complète du détaillant. (Conservez les originaux pour vos dossiers)

Nom du détaillant Toyo :

Les achats effectués auprès d'un fournisseur en ligne ne sont pas admissibles au rabais.

Numéro de facture/reçu :

Date de l'achat : (Jour) / (Mois) / 2018

Dates de la campagne : Du 15 septembre au 15 décembre, 2018.

Votre achat doit avoir été effectué pendant cette période.

M. M^{me}
M^{lle} Compagnie

BÉNÉFICIAIRE : nom devant apparaître sur le chèque.

Pour assurer la livraison, veuillez utiliser les CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.
Tous les renseignements demandés DOIVENT être fournis :

Prénom ou nom de l'entreprise :

Nom de famille :

ADRESSE POSTALE

App. / bureau no :

Les demandes incomplètes, illisibles ou dont l'adresse postale est invalide ne pourront pas être traitées.

Ville :

Province :

Code postal :

No. de tél. jour : ()

Adresse courriel :

J'aimerais être informé sur les nouveaux produits TOYO TIRES, les concours ou les offres de rabais.

Pour consulter notre politique de confidentialité, visitez www.toyotires.ca

Oui Non

Pneus admissibles et montant de rabais :

Code produit de Toyo :

Dimension des pneus achetés : / R

Hiver
Observe GSi5
Observe GSi6 HP
Observe Garit KX
Open Country WLT1

Conditions variables
Celsius
Celsius CUV
Open Country C/T

Camionnette/VUS/CUV
Open Country Q/T
Open Country A/T II et CV
Open Country A/T II Xtreme

Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TVP, le cas échéant.

Open Country H/T & TD
Open Country R/T
Open Country M/T

Rabais **70 \$**

Quatre saisons
Extensa HP11 & HP
Versado Noir

Versado ECO
Proxes 4 plus

Proxes 4 (dimensions sélectionnées)

Proxes S/T III & STII

Rabais **60 \$**

Hiver
Observe G3-ICE
Modèles cramponnés à l'usine inclus

Conditions variables
H09

Quatre saisons
Eclipse

Extensa A/S

Rabais **50 \$**

Une facture lisible du détaillant DOIT accompagner toute demande de rabais. (s'il vous plaît conserver l'original pour votre dossier)

Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TVP, le cas échéant.

Remarque : pour participer, l'achat d'au moins quatre (4) pneus Toyo neufs admissibles est obligatoire.